



LIVRET BLANC

Comment l'Agglomération d'Agen
participe à imaginer notre territoire
de santé de demain

Table des matières

I – Un contexte local tendu, reflet du territoire national.....	3
1/ L’Offre de soins en baisse	3
2/ Une demande de soins toujours plus complexe	4
II – Un territoire engagé dans la construction d’actions adaptées	5
1/ Acteur facilitateur, la collectivité a su s’engager	5
➤ <i>Engagement de mandat 2014 : Une élue à la Santé</i>	5
➤ Un investissement fort dans la gestion de crise sanitaire.....	6
2/ Des outils opérationnels pour faciliter l’installation des professionnels.....	7
3/ Un projet politique de santé transversal agissant sur la prévention et les déterminants de santé.....	8
III – Nos propositions volontaristes pour porter un projet local de santé de demain plus efficient...	9
1/ Devenir un territoire d’accueil privilégié	10
➤ Faciliter l’exercice des professionnels de santé : de l’installation à la pratique	10
➤ Un travail de réseau au niveau infra : créer les conditions favorables à la constitution d’un réseau et d’une coopération entre pairs	12
➤ Un rayonnement national au service du local	13
2/ Agir en faveur de la prévention et rendre le citoyen acteur de sa santé.....	14
➤ Renforcer les actions de prévention à destination du tout public	14
➤ Rendre les citoyens acteurs de leur santé	15
3/ Devenir un territoire d’expérimentation : être le laboratoire de l’innovation en santé	16
➤ Territorialiser la formation des professionnels pour un meilleur ancrage.....	16
➤ Développer la télémédecine	17
➤ Réfléchir à la constitution d’un GIP Santé	17
Récapitulatif du Plan d’actions.....	19

Ce document a été réalisé sous la direction de Nadège Lauzzana, Conseillère communautaire en charge de la santé. Il a été rédigé par Mme Labonne et Mme Chastagnol qui composent le service santé.

Ce document présente la mémoire et la prospective que l’Agglomération d’Agen fait de sa politique publique de santé.

Afin d’être complète, cette proposition sera à compiler avec les propositions des établissements hospitaliers et des professionnels de santé de notre territoire.

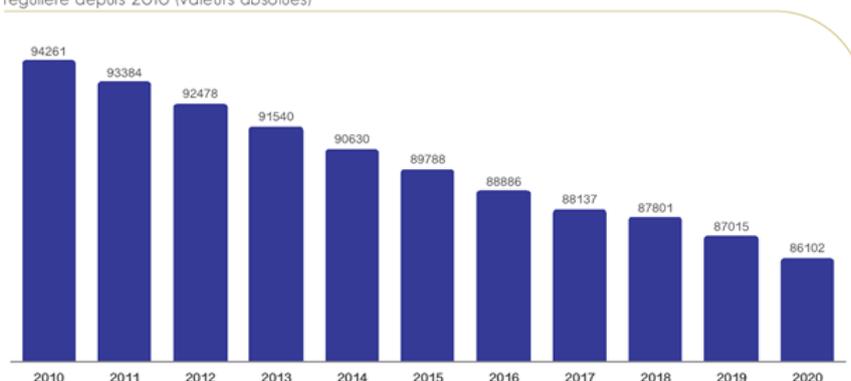
I – Un contexte local tendu, reflet du territoire national

1/ L'Offre de soins en baisse

Notre système de santé, pilier de notre pacte républicain, a fait preuve d'une extraordinaire résilience pour protéger et soigner pendant la crise sanitaire historique que nous venons de traverser. Aujourd'hui pourtant, il est fragilisé par d'importantes inégalités sociales et territoriales. Le territoire de l'Agglomération d'Agen, reflet d'un contexte national, ne fait pas exception à ces fragilités.

La baisse du nombre de médecins est une tendance nationale qui devrait se poursuivre jusqu'en 2025 et, malheureusement, dans certains territoires déjà fragilisés, les carences ont tendance à s'accroître.

Figure 11. Évolution des effectifs de médecins généralistes en activité régulière depuis 2010 (valeurs absolues)



En particulier, à la croisée de plusieurs facteurs, la présence médicale est souvent le reflet de l'attractivité plus globale des territoires. La variation des effectifs des médecins en activité confirme ainsi les contrastes territoriaux déjà existants, à savoir un nombre croissant de médecins en activité sur le littoral et dans les départements hospitalo-universitaires et inversement, une diagonale intérieure du Nord Est à l'intérieur du Sud-Ouest, où les départements perdent des médecins en activité totale.

⇒ Entre 2010 et 2020 : -12% pour le LOT-ET-GARONNE ; -10% pour la Dordogne ; +13% pour la Gironde (département hospitalo-universitaire et proche du littoral atlantique) ; -14% pour l'Aveyron ; -17% pour le Gers. (**Source: Rapport du Conseil national de l'ordre des Médecins 2021**)

A l'échelle de notre territoire, une agglomération regroupant 44 communes pour un bassin de vie de plus de 100 000 habitants, les diagnostics de l'Observatoire Régional de Santé de Nouvelle Aquitaine et de la CPAM permettent une analyse plus fine de la situation. Il en ressort que notre agglomération souffre des départs à la retraite des médecins et reste une zone

tendue en termes d'offre de soins (17 médecins généralistes en moins en un an entre 2021 et 2022 pour 100 000 habitants).

Nombre de patients par médecins	AA	Lot et Garonne	Nouvelle Aquitaine	France
Médecine générale	1784	1834	1592	1703
infirmiers	234	342	380	378

Source CPAM, recensement 2019

	effectif	taux	position	taux France hexagonale	taux Nouvelle-Aquitaine	taux Lot-et-Garonne
79. Médecins généralistes libéraux (et densité pour 100 000 habitants)	79	81,7	●	89,2	96,8	69,7
80. Médecins généralistes libéraux âgés de 55 ans ou plus*	47	59,5	●	52,0	48,9	64,7
85. Infirmiers (et densité pour 100 000 habitants)	152	157,3	●	141,7	181,6	184,5
86. Infirmiers libéraux âgés de 55 ans ou plus*	42	27,6	●	21,2	21,7	26,7
87. Masseurs-kinésithérapeutes (et densité pour 100 000 habitants)	96	99,3	●	98,2	115,5	80,7
88. Masseurs-kinésithérapeutes libéraux âgés de 55 ans ou plus*	23	24,0	●	20,0	18,0	24,2
94. Psychiatres libéraux (et densité pour 100 000 habitants)	6	6,2	●	9,7	8,7	3,6
95. Psychiatres libéraux âgés de 55 ans ou plus*	6	100,0	●	nd	60,8	100,0
96. Pédiatres libéraux (et densité pour 100 000 habitants de moins de 15 ans)	3	18,1	●	23,9	15,9	5,5
97. Pédiatres libéraux âgés de 55 ans ou plus*	1	33,3	●	nd	46,1	33,3

- Très inférieure à la moyenne nationale (-20 % et au-delà) (orange)
- Inférieure à la moyenne nationale (compris entre -20 % et - 10 %) (jaune)
- Autour de la moyenne nationale (compris entre -10 % et + 10 %) ou différence non significative (gris)
- Supérieure à la moyenne nationale (compris entre +10 % et + 20 %) (vert clair)
- Très supérieure à la moyenne nationale (+20 % et au-delà) (vert foncé)

Source ORS NA, 2019

De plus, les pratiques évoluent, la féminisation, le salariat, les pratiques coordonnées deviennent majoritaires et limitent le temps médical par professionnel par rapport aux années passées.

Face à cette tendance de baisse de l'offre de soins, les solutions envisagées doivent être innovantes et permettre de réinventer un système de soins restant efficace et cohérent.

2/ Une demande de soins toujours plus complexe

Face à l'offre de soins, l'état de santé de la population est un marqueur essentiel pour connaître la demande de soins.

Selon les diagnostics de l'Observatoire régional de Santé de Nouvelle Aquitaine et de la CPAM, nous remarquons les marqueurs suivants sur l'état de santé de nos habitants :

- Les **affections psychiatriques de longue durée** sont au-dessus des moyennes
- Le **vieillesse démographique** est plus marqué que la moyenne nationale
- La **part de bénéficiaires du minimum vieillesse** est plus important qu'à l'échelle nationale
- Le taux de vaccination primaire est en dessous des moyennes
- Le taux d'IVG en dessus des moyennes
- Une qualité de l'air extérieur sous haute surveillance
- Les diabètes type 1 et 2, tumeurs malignes, maladies coronaires, insuffisances cardiaques **sont en revanche en dessous des moyennes régionale et nationale**

Comme sur tout le territoire national, si l'état de santé général est plutôt bon par rapport aux pays occidentaux et que l'espérance de vie continue de croître, toutes les années ne sont pas vécues en bonne santé : les femmes passent en moyenne près d'un quart de leur vie (21,0 ans) avec des incapacités modérées ou sévères et les hommes un cinquième (16,0 ans) (**source INSEE 2021**). De plus les poly pathologies sont de plus en plus fréquentes. Ceci est un enjeu de politique publique globale agissant sur les déterminants de santé, individuels et collectifs afin que le besoin en santé n'augmente pas trop fortement.

Par ailleurs, sur notre territoire, **le nombre de passages aux urgences et les admissions directes en hospitalisation sont plus élevés que la moyenne nationale**, ce qui démontre le besoin de revaloriser le rôle de la médecine de ville afin de baisser les dépenses des établissements hospitaliers et permettre aux citoyens d'avoir des soins à domicile.

Consciente des enjeux de ces courbes inversées de l'offre et de la demande de soins, l'Agglomération d'Agen a pris la mesure que la compétence régaliennne agissant sur le financement et l'organisation des soins devait être complétée par des actions locales permettant de limiter ces tendances.

II – Un territoire engagé dans la construction d'actions adaptées

1/ Acteur facilitateur, la collectivité a su s'engager

➤ **Engagement de mandat 2014 : Une élue à la Santé**

« Parce que nous pensons que la Ville doit pouvoir conduire une véritable politique en matière de santé, nous intégrerons la santé comme nouvelle délégation municipale à part entière. L'élue déléguée à la Santé aura en charge toutes les questions liées à la santé publique (ex : pollution de l'air), à la démographie médicale et à l'offre de soins dans les quartiers (en lien avec le Conseil Départemental), à la promotion des initiatives en matière de santé. »

Dès l'installation du Conseil Municipal en avril 2014, Nadège Lauzzana a pris en charge la délégation à la Santé pour conduire et coordonner l'action municipale sur ce sujet puis a

continué son action en étant nommée Conseillère communautaire déléguée à la Santé afin d'avoir une plus grande cohérence dans l'action territoriale à partir de 2017.

Fort de cet engagement, en 2018, l'administration commune Ville/Agglomération a mis à disposition un service dédié à la santé : ce service a pour vocation de mener une politique de santé transversale en tissant un réseau et développant des actions nouvelles.

Pilote du **Contrat local de santé** (CLS) signé en 2014 et renouvelé en 2019, le CLS de l'Agglomération d'Agen est devenu un vrai outil de politique territoriale.

Après un diagnostic exhaustif effectué par le service auprès des partenaires et l'ORS- NA pour les chiffres du bassin de vie, le CLS a gagné en légitimité et en visibilité en intégrant dans sa gouvernance les opérateurs médicaux : établissements hospitaliers, médico-sociaux.

Il a également fléchi un axe transversal relatif à l'attractivité du territoire et à la communication ciblée, axe innovant d'après l'ARS par rapport aux autres CLS de la région.

La Ville d'Agen s'est également saisie d'un autre outil proposé par l'ARS : le **Conseil Local de Santé Mentale**.

Instance non obligatoire, ce CLSM co-piloté par la Ville d'Agen et le Centre hospitalier départemental psychiatrique, a permis de créer une communauté autour de la santé mentale jusque-là inexistante. Professionnels de la psychiatrie, de la sécurité, du social, des urgences et de la gérontologie travaillent aujourd'hui chaque mois autour de cas pratiques et permettent la mise en œuvre d'actions concrètes et d'acculturation.

Reconnue pour son engagement de ville et d'agglomération moyennes, l'Agglomération a ainsi obtenue le financement du poste de coordonnateur de CLS par l'ARS.

➤ **Un investissement fort dans la gestion de crise sanitaire**

Lors du confinement, le service santé a vu son rôle se déployer. En lien avec les professionnels de santé du territoire grâce à des rencontres régulières réalisées depuis sa création, le service a pu participer à la gestion de la crise sanitaire au niveau institutionnel en réalisant des informations vérifiées auprès de tous les élus locaux et partenaires du CLS. Puis, notre engagement a été réalisé auprès des professionnels de santé avec qui nous avons organisé un magasin recensant et alimentant tous les professionnels d'équipements de protection individuelle ayant été donnés avant l'arrivage de stocks nationaux. Par ailleurs, nous avons facilité la formation aux gestes barrières par des hygiénistes certifiées auprès des services à domicile du territoire et avons réalisé un guide de reprise d'activité diffusé à tous les acteurs institutionnels et associatifs afin de reprendre l'activité en toute sécurité.

Une cellule de veille psychiatrique a également été mise en place avec tous les acteurs du CLSM. Ceci a été possible grâce à la légitimité de la collectivité sur son territoire à rassembler les forces vives et agir en situation inédite.

En 2021, les dispositifs de vaccination accessibles au plus grand nombre ont dû se constituer rapidement. Afin de soutenir les acteurs médicaux dans cet enjeu de santé publique et de vie

en société, et face à une demande collective grandissante des habitants, l'Agglomération d'Agen s'est investie dès le mois de mars aux côtés de l'ARS en pilotant et gérant un centre de vaccination à vocation territoriale. Pouvant accueillir jusqu'à 1000 patients par jour tout en assurant des conditions de sécurité médicale et de qualité de soins optimales, le centre de vaccination a permis plus de 200 000 injections.

Cette lutte coopérée contre la Covid 19 a été rendue possible grâce à plusieurs acteurs du territoire qui ont uni leurs forces pour ouvrir ce centre unique en son genre à Agen : **l'Agence Régionale de Santé Nouvelle Aquitaine (ARS), la Préfecture, l'Agglomération d'Agen, le Centre Hospitalier Agen Nérac, la Clinique Saint Hilaire ELSAN, les Unions Régionales des Professionnels de Santé (URPS) médecins et infirmiers, le Centre de Congrès, la MSP de Donnefort.**

Sous le pilotage de l'Agglomération, les compétences de chacun, en terme de logistique, d'équipements, de matériel médical, de sécurité sanitaire, de moyens humains administratifs et médicaux ont ainsi pu être réunies et un centre opérationnel a pu être créé très rapidement. L'Agglomération a porté en totalité dix mois de vaccination avec 50% de la charge financière à son compte.

Cette période a permis de voir que l'Agglomération avait une place essentielle dans la coordination des acteurs de santé de territoire.

2/ Des outils opérationnels pour faciliter l'installation des professionnels

Depuis 2014, l'Agglomération d'Agen s'est engagée dans le domaine de la santé et intervient au titre de ses compétences aujourd'hui qualifiées de « compétences supplémentaires ».

Elle est propriétaire et gestionnaire de trois Maisons de santé pluri professionnelles : Astaffort depuis 2015, Laplume depuis 2015, et Agen Nord (QPV) depuis 2021.

Depuis 2022, l'Agglomération d'Agen soutient **financièrement les communes ayant des projets de lieux de santé et de proximité par la création d'un fonds d'intervention.**

La finalité est d'accompagner le développement de la présence médicale tout en créant un espace de solidarité en santé entre les communes dans le but de favoriser l'égalité d'accès aux soins de qualité de tous les habitants de l'Agglomération. Ce fonds d'intervention encourage l'émergence et le développement de projets locaux, sans confronter les modèles pour permettre aux praticiens de choisir leur mode d'exercice (MSP, centres de santé public ou privé, statut libéral ou salarié...) et répondre aux besoins du territoire dans sa diversité.

Il permet de compléter l'action de l'État avec le zonage des bassins de vie et les aides à l'installation adressée directement aux médecins généralistes. Lors de la phase de concertation avec l'ARS, l'Agglomération d'Agen a d'ailleurs porté un message au nom de la commission santé, à savoir que ce zonage crée de la concurrence sur un même territoire et que ce découpage n'était pas efficient.

De plus, nous avons mis en place plusieurs actions favorables à l'ancrage et à l'installation des professionnels :

- La construction d'un internat en 2017, très apprécié par les étudiants en médecine, et l'offre d'une cérémonie d'accueil aux internes et un passeport culturel et sportif permettant de découvrir la Ville d'Agen ;
- L'accueil de la première année en médecine sur le campus d'Agen depuis 2019 et la facilitation des lieux de formation pour les maîtres de stage ;
- Enfin, la coordination avec les réseaux économiques et institutionnels permettant de lever les freins connexes à l'installation à savoir l'emploi du conjoint, le logement ou la scolarisation.

3/ Un projet politique de santé transversal agissant sur la prévention et les déterminants de santé

Si la santé ne fait pas partie des compétences naturelles des communes, l'échelle du territoire local est pourtant celle qui permet le mieux de prendre en compte les déterminants socio-environnementaux agissant sur la santé qui rappelons-nous n'est pas seulement l'absence de maladie mais un état de bien-être et de qualité de vie en général.

Ces déterminants de santé regroupent les données individuelles comme la biologie humaine, les habitudes de vie mais aussi des données sociétales comme les conditions de vie, le contexte économique et social, l'organisation de soins.

La politique de prévention permet d'agir sur les comportements individuels et les habitudes de vie.

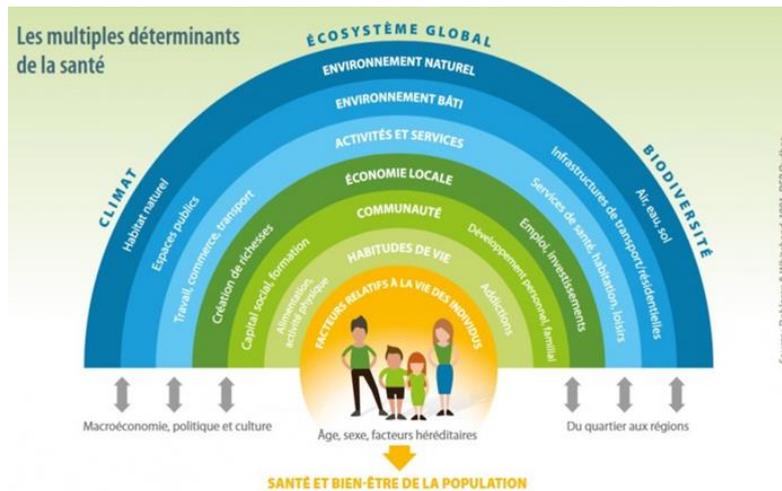
Pour cela, nous créons les conditions favorables pour faciliter les actions mises en place par les associations de prévention telles que la Ligue, le centre de dépistage, l'IREPS, le CPIE...

Le service santé porte également une communication grand public accessible et informative à travers des stands dans certains événements et un compte Instagram.

La responsabilisation de la Ville en favorisant les conditions de vie et en montrant l'exemple peut entraîner une culture collective de bien-être et plus globalement une attractivité positive du territoire. Les environnements favorisés par les politiques publiques sont donc une partie primordiale et impactante dans la réduction des inégalités sociales de santé et le sentiment de bien-être et bien vivre des habitants. Nous sommes conscients qu'une politique territorialisée de santé efficace agit grâce à des actions ciblées : la Ville et l'Agglomération ont ainsi pris des mesures en matière de logement (un permis de louer est en cours d'expérimentation, venant

ainsi renforcer les actions OPAH RU mises en place), de transport, de lutte contre l'isolement, d'accès à l'emploi. Récemment, un plan de transition écologique a également été présenté en instances municipales et communautaires afin d'agir sur l'environnement extérieur.

L'Agglomération d'Agen a ainsi également inscrit dans son programme d'évaluation des politiques publiques des critères de santé et d'environnement afin de prioriser ces critères.



Malgré ces mesures, l'enjeu de l'accès à la santé reste une préoccupation principale des habitants et une difficulté au quotidien.

Au niveau plus macro, l'enjeu d'être une ville où il fait bon vivre doit être considéré au même niveau que l'enjeu économique.

C'est pour ces raisons individuelles et collectives que nous proposons un plan d'actions engagé.

III – Nos propositions volontaristes pour porter un projet local de santé de demain plus efficient

Sans compétence formelle attribuée sur le sujet « santé », les communes et EPCI sont aujourd'hui des acteurs essentiels dans ce domaine comme elles ont su le démontrer pendant la période de la pandémie Covid-19.

Face à l'ampleur des sujets d'actualité (démographie médicale, réchauffement climatique ayant des impacts sur la santé, etc.), elles doivent participer à la création de nouveaux modèles pour imaginer le territoire de demain et répondre aux besoins des citoyens.

L'Agglomération d'Agen souhaite ainsi passer à l'action afin de mobiliser toutes ses forces et tous ses partenaires pour répondre aux enjeux identifiés depuis six ans : améliorer l'accès aux soins, promouvoir la prévention dans le quotidien des habitants tout au long de leur vie et les rendre acteurs de leur santé ; renforcer l'attractivité de notre territoire.

Ainsi, l'Agglomération d'Agen propose un plan d'actions relatifs à trois objectifs opérationnels :

- **Devenir un territoire d'accueil privilégié**
- **Agir en faveur de la prévention pour rendre le citoyen acteur de sa santé**
- **Devenir un territoire d'expérimentation en étant le laboratoire de l'innovation en santé**

1/ Devenir un territoire d'accueil privilégié

➤ **Faciliter l'exercice des professionnels de santé : de l'installation à la pratique**

1- Co-construire avec l'ARS un guichet unique pour les professionnels de santé

Au cours de sa carrière, un professionnel de santé est amené à réaliser de nombreuses démarches administratives pour gérer son installation, sa formation, son cabinet ou encore sa retraite. A la fois outil de première intention pour des renseignements sur le territoire mais également facilitateur de démarches, le guichet unique pourra être un point d'entrée identifié pour apporter une réponse transversale aux questions des professionnels de santé installés ou souhaitant s'installer sur le volet professionnel, interinstitutionnel et personnel.

Outil d'attractivité territoriale, le guichet unique permettra d'accompagner, orienter et informer à chaque étape de la carrière avec pour objectif principal de faciliter les démarches et de faire gagner du temps aux professionnels.

Ce guichet unique sera doté d'une charte graphique et d'une identité moderne en lien avec les réseaux sociaux déjà déployés. Une adresse email et un numéro de téléphone seront dédiés à ce guichet.

Info action : Un guichet unique pour les professionnels de santé

Le guichet unique c'est :

- Un point d'entrée unique qui offre des informations et permet un accompagnement aux étapes clés du projet professionnel facilitant les démarches administratives et avec une coordination des différents organismes dans le but de libérer du temps médical et recentrer le professionnel de santé sur les soins.
- Un nouveau service dédié à tout professionnel de santé : étudiant, libéral, salarié pour un accompagnement personnalisé, des réponses rapides et fiables, des démarches administratives simplifiées.
- Une réponse aux préoccupations personnelles tel que l'emploi du conjoint, la scolarisation, le logement grâce à la complémentarité du guichet unique ARS/CPAM/Ordre des médecins / EPCI

2- Un accueil des internes et des professionnels de santé à 360°

L'accueil des internes doit être un moment d'accompagnement des futurs professionnels de santé. Il est essentiel de créer les conditions d'une bonne intégration pour favoriser et faciliter leur installation. Cet accompagnement s'articule autour :

- d'outils d'accueil adaptés à leurs besoins et leurs envies
- de la création de rencontres et de moments de convivialité
- de la création d'une « Maison des internes » pour accompagner les nouveaux internes dans le logement

Les outils d'accueil

Lors de l'arrivée sur un territoire, les internes et les nouveaux professionnels sont dans l'inconnu des possibilités offertes par le territoire. Nous souhaitons leur offrir un document unique dans lequel ils pourront trouver toutes les informations utiles (sport, environnement, restaurants...) adaptés à leur activité mais surtout avec une identité forte et une charge graphique moderne. Doté d'un vocabulaire adapté, ce livret permettra aux professionnels de vivre le territoire.

Les moments de convivialité

En 2016, la Ville d'Agen a décidé de mettre en place un moment d'accueil personnalisé et privilégié pour les nouveaux internes du territoire de l'Agglomération d'Agen, à l'instar de la réception des nouveaux agenais. Les internes des hôpitaux ou encore de la médecine de ville arrivent sur leur lieu de stage pour une durée de six mois. Cette réception, moment convivial d'accueil et d'échange, leur donne l'occasion de connaître la ville et le territoire sur lequel ils vont vivre et leur donne une idée de la région dans laquelle ils pourraient s'installer.

Venus de partout en France, cette cérémonie d'accueil est organisée à chaque session d'arrivée des nouveaux internes - soit deux fois par an – au cours desquelles nous accueillons environ 40 à 50 internes.

Suite au succès de ces moments conviviaux, la collectivité souhaite aller plus loin en proposant des rendez-vous réguliers aux internes et aux professionnels de santé autour de moments conviviaux type « afterwork ». En effet, les internes tout comme les professionnels de santé sont en demande de moments conviviaux informels pour se rencontrer entre pairs et les aider à construire un réseau de façon plus fluide.

Info action : Planning d'Afterwork sur 6 mois pour les nouveaux internes

En partenariat avec les signataires du Contrat Local de Santé (ARS, Clinique ELSAN, CHAN...) nous souhaitons proposer une fois par mois des « Afterwork » dans des lieux de santé autour de moments conviviaux au cours desquels les internes découvrent un lieu de santé du territoire et les professionnels qui y travaillent.

Cette action est en lien avec la création d'un « Club Santé » (voir ci-dessous).

Créer une « Maison des internes »

Afin de favoriser leur installation sur le territoire et de leur assurer les meilleures conditions de vie lors de leur semestre, la collectivité souhaite travailler à la création d'un projet de « Maison des internes » qui servira aux internes, aux professionnels remplaçants ou bien de manière transitoire pour les professionnels de santé nouvellement arrivés sur le territoire et en cours de recherche d'une propriété.

Cette offre s'inscrit en complément de l'internat du Centre Hospitalier Agen Nérac qui ne suffit plus à accueillir la totalité des internes aujourd'hui. La « Maison des internes » est un projet d'investissement qui permettra de créer un lieu de colocation et de vie avec plusieurs chambres et des parties communes. Véritable lieu de vie, cette maison offrira des offres de locations sur un ou plusieurs mois, selon les besoins du professionnel.

➤ Un travail de réseau au niveau infra : créer les conditions favorables à la constitution d'un réseau et d'une coopération entre pairs

Au-delà du bon accueil et de la création des conditions favorables à une installation durable, il est de plus en plus important pour un professionnel de santé de travailler en coopération avec ses pairs. Le développement de l'exercice coordonné et de la pratique multi professionnelle est aujourd'hui privilégié, notamment pour les nouvelles générations. Ainsi, la collectivité doit pouvoir accompagner les associations de professionnels de santé mais également créer les conditions de leur rencontre. Les outils envisagés sont :

1- L'accompagnement du développement de la CPTS

Regroupant les professionnels d'un même territoire souhaitant s'organiser autour d'un projet de santé répondant à des problématiques communes, l'accompagnement de la CPTS est une action permettant de développer les conditions de la coopération sur le territoire.

2- La demande de classement en ZIP sur tout le territoire

Le classement en zones d'intervention prioritaire ou d'action complémentaire ne donne pas droit au mêmes aides à l'installation pour les professionnels de santé. Cela crée une **concurrence dans la pénurie**, ce qui ne paraît pas raisonnable ou cohérent pour les territoires de la diagonale du Vide comme le rappelle l'Ordre des médecins.

3- L'organisation de rencontres informelles type « Afterwork »

Les professionnels de santé sont en demande de moments de rencontre. Afin de créer les conditions de la rencontre, au-delà des Journées professionnelles en santé organisées une fois par an, le Club Santé propose des moments plus informels et conviviaux autour d'un verre (découverte de lieux médicaux -ou non- et rencontres entre pairs).

Info action : Création d'un « Club Santé »

A l'image des clubs d'entreprises ou d'entrepreneurs, la création d'un « Club Santé » permet de créer des relations entre pairs afin de favoriser le réseau. Au cours duquel les professionnels de santé, les internes et les docteurs juniors peuvent se rencontrer autour d'un moment convivial.

Ce club, ouvert à toutes les disciplines des professionnels de santé, permettra de construire leur réseau et de favoriser l'attachement au territoire par des collaborations plus fortes entre pairs.

➤ **Un rayonnement national au service du local**

1- Une communication à visée nationale : support de communication et évènement dédié

Newsletter, identité « santé » du territoire avec un logo et une charte graphique dédiée... La santé et son territoire de santé doivent être investis comme de véritables supports de communication. Le territoire doit se doter d'une communication globale et moderne tout en développant les événements qui lui donneront accès à une visibilité locale, voire nationale.

Le travail sur l'attractivité du territoire passe par le développement d'une communication plus moderne. Les réseaux sociaux sont un support à investir (TikTok, Instagram...). Le format « courtes vidéos » sur des thématiques de santé est une piste qui s'avère intéressante pour donner une image attractive du territoire tout en diffusant des messages en santé publique.

Info action : Développement de l'Instagram « Agglo Agen Santé »

Comptant déjà plus de 200 followers, ce médium permet de donner une image attractive du territoire mais également de faire passer des messages en santé publique au plus grand nombre (relai des campagnes nationales, agenda sur les événements santé du territoire...)

Info action : Les journées professionnelles en santé

Évènement annuel au Centre des Congrès d'Agen avec une thématique dédiée et des tables rondes riches. Les journées professionnelles en santé sont un temps de rencontre interprofessionnel au sein duquel les professionnels viennent s'enrichir de connaissances et se rencontrer autour de moments conviviaux. Elles permettent, en raison de la qualité des conférences, d'avoir un impact local mais également une visibilité plus large, au niveau national.

2- Inscription dans une démarche de labellisations

Afin de valoriser l'engagement du territoire dans les actions de santé, nous souhaitons développer l'engagement dans des labellisations. Ces labellisations participent à la valorisation du territoire et à l'attractivité de ce dernier.

Info action : Candidature au Label OMS Ville-Santé

Du Réseau Ville-Santé

L'objectif du Réseau français des Villes-Santé de l'OMS est de susciter une prise de conscience, de stimuler le débat en s'appuyant sur des informations fiables et surtout d'inciter à agir en santé à travers toutes les politiques publiques et à tous les échelons du territoire.

2/ Agir en faveur de la prévention et rendre le citoyen acteur de sa santé

L'objectif est de responsabiliser le citoyen pour le rendre acteur de sa santé. Cet objectif passe par une communication plus ciblée et plus efficace (en lien avec l'axe 4 du Contrat local de santé). Afin de refonder nos systèmes de santé et proposer de nouveaux modèles, il est essentiel d'investir le citoyen et de lui donner les clefs pour devenir acteur. Cet *empowerment* passe par un accès à l'information avec une volonté de redonner à l'utilisateur une place prépondérante dans sa prise en charge et le rendre acteur de sa santé.

➤ Renforcer les actions de prévention à destination du tout public

1- Allouer un budget dédié aux actions du CLS

La santé reste un sujet intime, qu'il est parfois difficile d'aborder. Si la crise sanitaire a fait revenir le sujet sur le devant de la scène, mobiliser les citoyens sur des sujets santé n'est pas toujours chose aisée.

Ainsi, les collectivités pourraient s'aider des actions déjà proposées par les IREPS et autres associations de prévention pour développer des actions ciblées selon les besoins du territoire. En appui du calendrier des campagnes nationales, des actions locales pourraient être développées. La recherche de financement est aujourd'hui contraignante alors même qu'un CLS est signé entre l'ARS et la collectivité. De plus aujourd'hui, l'EPCI porteur du CLS n'est pas associé au choix du financement ARS des actions proposées par les acteurs locaux. Au-delà du rôle de coordonnateur, la collectivité pourrait ainsi être plus pro active dans le programme de prévention.

Par exemple à Agen nous souhaitons mettre en place les « mercredis de la santé ». Souhaitant profiter d'un événement qui mobilise des citoyens acteurs de leur santé, le don du sang, nous pourrions proposer au même moment un atelier de santé publique autour de différents thématiques correspondants aux besoins du territoire.

Info action : un budget prévention pour les CLS

Une enveloppe dédiée à la collectivité, forte de son constat ORS réalisé pour le CLS, peut développer des actions de prévention en lien avec ses problématiques locales.

2- Développer la collaboration avec les services sanitaires dans l'éducation en santé

Pour aller au-delà de la prévention qui a pour objectif de corriger nos comportements non adaptés à une bonne santé, les actions éducatives permettent dès le plus jeune âge à apprendre les bons réflexes et l'estime de soi.

En effet l'approche des étudiants infirmiers permet de ne pas être trop professionnelle et de réaliser des actions ludiques positionnant la santé dans une perspective de bien-être et non de peur de la maladie.

Nous souhaitons développer « l'apprentissage heureux » travaillant sur le contexte direct des enfants, ce qui les touche, et un objectif global de bien-être et non de sujet précis afin qu'ils soient sensibilisés pour eux même choisir le bien-être et les actions positives en santé.

Info action : Les ateliers de prévention santé par les services sanitaires

Développer notre partenariat avec les services sanitaires pour proposer aux jeunes citoyens des actions globales et ludiques d'éducation à la santé.

3- Inscrire des stands santé dans les grands événements territoriaux

La politique d' « aller-vers » passe également par un investissement des grands événements locaux que les citoyens investissent et au cours desquels il est plus facile de promouvoir des messages de santé publique.

Info action : Développer la présence des actions santé sur les grands événements

Développer la politique d' « aller-vers » en s'inscrivant sur les grands événements et lieux de passage pour toucher les personnes dans les lieux qu'elles fréquentent.

Nous souhaitons engager une participation plus active des citoyens pour qu'ils deviennent de véritables acteurs et ambassadeurs de la santé. Cette étape passe par une éducation à l'adoption de comportements individuels favorables à sa santé. Pour être acteur, l'utilisateur doit être associé et responsabilisé dans la prévention et la promotion du sujet santé.

4- Redonner une place aux centres d'examens de santé de la CPAM dans la prévention

L'Examen de Prévention en Santé (EPS) est un outil de bilan de santé aujourd'hui plutôt ciblé pour les personnes n'ayant pas de médecins traitants ou personnes vulnérables. La mission locale les CADA ont des partenariats avec la CPAM dans ce cadre-là.

Or vu la difficulté d'accès aux soins qui se généralise, cet outil devrait retrouver une place dans tous les foyers. Proposés à une certaine catégorie définie nationalement, les examens permettraient à toute une famille de bénéficier de consultations avancées. Cet examen est un vrai outil de prévention trop peu utilisé ces dernières années.

➤ **Rendre les citoyens acteurs de leur santé**

1- Former les habitants aux premiers secours et aux gestes face aux accidents domestiques

En lien avec l'engagement de mandat n°23, nous souhaitons développer largement la formation aux premiers secours mais également aux bons gestes face aux accidents domestiques. En lien avec les acteurs du territoire, les associations ou encore les conseils de quartier, ces formations sont diffusées au plus grand nombre.

2- Créer une « Université de la santé »

L'« Université de la santé » est un concept inspiré de l'éducation populaire qui propose aux citoyens des conférences ouvertes à tous sur un sujet de santé publique. Dans un premier temps, nous souhaitons expérimenter cette université au rythme d'une conférence par mois. L'objectif à long terme est de pouvoir offrir des programmations annuelles sur diverses thématiques de santé publique.

Ces programmes de conférences et débats ont pour objectifs d'informer et de sensibiliser le public sur des sujets de santé publique reconnus comme prioritaires par les habitants eux-mêmes ou bien en fonction du programme régional de santé publique dicté par l'ARS.

3/ Devenir un territoire d'expérimentation : être le laboratoire de l'innovation en santé

Dans l'idée de la loi 3D et de la différenciation/expérimentation sur les territoires, l'Agglomération d'Agen se positionne comme un « laboratoire d'idée » ou **Santé Lab** pour inventer les solutions de demain. L'émergence de nouveaux modèles passe notamment par le développement de nouvelles filières de formations qui favorisent le temps médical et l'accès aux soins, à la demande des professionnels de santé.

Il s'agit ainsi de créer les conditions pour favoriser l'émergence de solutions innovantes, appuyées sur des approches scientifiques pluridisciplinaires et des modèles multi-partenariaux. Réunissant une diversité d'acteurs (professionnels du monde de la santé, usagers, patients et/ou volontaires, aidants, collectivités, entreprises, fournisseurs de solutions numériques, chercheurs, chargés de valorisation...), ces coopérations permettent la mise en œuvre d'expérimentations, leur évaluation et leur développement.

Toutes les structures de santé (sanitaire ou médico-sociale, publique ou privée, en ville ou en établissement) ainsi que les acteurs de l'innovation (intégrant une structure de santé sanitaire ou médico-sociale) sont des acteurs essentiels pour imaginer le territoire de demain.

➤ Territorialiser la formation des professionnels pour un meilleur ancrage

Face à la pénurie de professionnels et au besoin de dégager plus de temps médical, la formation doit être facilitée.

- **Faciliter la formation initiale** : en réservant des places en dehors du système de Parcours sup pour les étudiants issus du territoire. Aujourd'hui, le système de Parcours sup ne privilégie pas l'origine des candidats et cela a des résultats négatifs sur l'implantation.
- **Faciliter la formation continue** : en créant des centres de formation dans les lieux à densité médicale faible plutôt que dans les villes universitaires où les internes sont plus nombreux. Également, la proximité peut permettre de faciliter l'accès à ces formations et lever les barrières.

Info action : Travailler avec l'ARS pour faciliter les formations d'Infirmières en pratiques avancées

Investissement personnel, financier, blocages à l'entrée de la formation... Les freins sont aujourd'hui nombreux pour s'investir dans une formation d'IPA. Nous souhaitons travailler en coopération avec les acteurs du CLS pour placer l'Agglomération d'Agen comme territoire pilote de formation et de facilitation des parcours d'IPA.

Aujourd'hui, il y a une seule IPA sur le département alors que le besoin est croissant.

Au-delà d'une coordination nécessaire entre les acteurs de la santé, il est important aujourd'hui de déléguer au niveau local un certain nombre de compétences, à commencer par l'affectation du nombre d'internes sur les territoires ou encore de permettre aux étudiants en formation d'infirmier et d'infirmiers en pratiques avancées de rester sur leur territoire d'attachement, et donc de ne pas relever de Parcoursup. Envisager l'octroi d'un financement spécifique pour les personnes en reconversion ou en demande de perfectionnement semble également être aujourd'hui des solutions qui s'envisagent au niveau des territoires, en fonction des profils et des besoins.

➤ **Développer la télémédecine**

Depuis les premières expérimentations au début des années 2010 puis le début de son remboursement, la télémédecine s'inscrit de plus en plus dans les pratiques des médecins. Pour autant, elle doit être accompagnée et harmonisée sur le territoire.

Info action : Travailler avec le Groupement Hospitalier territorial (GHT) pour développer et harmoniser les solutions de télémédecine infra territoire et intra territoire (avec territoires plus dotés)

Afin que la télémédecine reste un outil et un atout pour le territoire, elle doit se développer de façon harmonieuse et accompagnée.

Nous sommes dotés de spécialistes sur le territoire qui participent déjà au sein des Ehpad à la télémédecine. Nous souhaitons déployer cette action au sein des MSP et autres cabinets volontaires.

Concernant les professions sous dotées, un travail de partenariat est en cours avec les CHU ou les métropoles.

➤ **Réfléchir à la constitution d'un GIP Santé**

Le Groupement d'intérêt public (GIP) permet à des partenaires publics et privés de mettre en commun des moyens pour la mise en œuvre de missions d'intérêt général.

Ce GIP s'appuie sur la dynamique l'expérience unique et multi-partenariale du centre de vaccination et à pour volonté de décloisonner au profit des patients, des usagers et du territoire.

Ce GIP aura pour mission la mise en œuvre de la stratégie territoriale de santé en profitant des forces de chacun des partenaires et fédèrera l'ensemble des acteurs publics, privés, privés à but non lucratif et libéraux des champs sanitaire, médico-social et social en encourageant la mutualisation de leurs moyens.

Cette forme juridique favorise la co-construction d'outils et de services qui répondent aux besoins des professionnels ainsi qu'aux attentes des patients et usagers en matière de parcours de soins et d'accès aux soins.

Cet exemple de gestion de crise doit nous inviter à pérenniser cette évolution de gouvernance pour répondre au plus près des besoins et de l'offre de soins par territoire. Le Contrat Local de Santé, outil intéressant de co-pilotage de politiques en santé de proximité, comme les Groupements Hospitaliers de Territoire, n'a pas de possibilité de revêtir une entité juridique et donc d'avoir des moyens dédiés, ce qui limite son impact.

Pouvoir aller plus loin en devenant un territoire expérimental d'organisation de la santé territoriale, dans la logique du principe de différenciation de la loi 3DS et de la déclinaison au niveau territorial de la nouvelle démarche impulsée par le Conseil National de la Refondation.

Info action : Trouver de nouvelles sources de financements (travailler avec des co-financements)

Dans le cadre du GIP, l'idée est de créer une véritable veille des appels à projets et des possibilités de financements afin de permettre de développer les actions en santé tout en mutualisant les moyens (public-privé).

Info action : Donner une entité juridique au CLS en créant un GIP Santé

Travail partenarial avec les signataires du CLS pour donner une entité juridique au CLS en multipliant l'impact et mutualisant les moyens.

Info action : Créer un pool d'assistants et de secrétaires médicales pour permettre de libérer du temps médical

Afin de libérer le temps médical et lutter contre l'épuisement des professionnels de santé, mais aussi afin de promouvoir l'équité territoriale entre MSP et Centres de santé, création d'un pool d'assistants et secrétaires médicaux qui permettent de mutualiser ces professionnels au service de.

Fort de sa volonté, sa prospective et son plan d'actions, l'Agglomération d'Agen semble prête à développer son action en faveur de la santé des habitants et tendre à son égalité d'accès.

Récapitulatif du Plan d'actions

Devenir un territoire d'accueil privilégié
Faciliter l'exercice des professionnels de santé : de l'installation à la pratique
> Co-construire avec l'ARS un guichet unique (CPAM, Ordre des médecins, ARS, Agglo) avec une communication dédiée et un co-pilotage
> Un accueil des internes et des professionnels de santé à 360°
> Co-construire un livret d'accueil pour parler du territoire positivement aux nouveaux professionnels arrivants
> Créer des moments de convivialité pour les internes et les professionnels de santé (Accueil, réceptions, afterworks...)
> Créer une "Maison des internes"
Créer un centre de formation accessible et de proximité
> Faciliter la formation initiale et continue
> Accompagner le développement des formations d'IPA
Un travail de réseau au niveau infra : créer les conditions favorables à la constitution d'un réseau et d'une coopération entre pairs
> Accompagner le développement de la CPTS
> Organisation de rencontres informelles type "Afterwork"
> Création d'un Club Santé
Une communication à visée nationale : support de communication et évènement dédié
> Développement des réseaux sociaux sur le sujet santé
> Création des Journées professionnelles en santé
Agir en faveur de la prévention : rendre le citoyen acteur de sa santé
Renforcer la présence des actions de prévention sur le territoire à destination du tout public
> Création des "Mercredis de la santé"
> Pérenniser les actions de santé publique par les Services sanitaires et les Services civiques
> Développer la présence sur les grands événements (exemple : Foire d'Agen, Infosup, Garonne en fête...)
Rendre le citoyen acteur de sa santé
> Formation premiers secours & accidents domestiques
> Créer les prémices de l'Université de la santé
Devenir un territoire d'expérimentation : être le laboratoire de l'innovation en santé
Développer la formation des professionnels pour un meilleur ancrage
> Faciliter la formation initiale
> Faciliter la formation continue
> Travailler avec l'ARS pour faciliter les formations d'IPA
Développer la télémédecine
> Travailler avec le GHT pour développer une télémédecine organisée et locale
Réfléchir à la constitution d'un GIP
> Trouver de nouvelles sources de financements (travailler avec des co-financements)
> Donner une entité juridique au CLS en créant un GIP Santé
> Créer un pool d'assistants et de secrétaires médicales pour permettre de libérer du temps médical